

LE CHAKOUAT



Lettre d'information n°71 - Décembre 2021 - n° ISSN : 2100-1936

Editorial

2021 se termine . Pour la SEOR quelques projets se sont terminés ou se terminent et d'autres débutent.

- Le programme FEDER EVIPP concernant le suivi du papangue vient de se terminer et un nouveau programme FEDER « Act for Pap » va démarrer. Il permettra d'affiner les données recueillies par les précédentes études. A noter que ces dernières montrent que la population de papangue est en déclin.

- A la suite des études menées en 2020-2021 concernant les collisions des oiseaux marins avec les câbles à haute tension, un projet Feder "EMEPER" va démarrer fin décembre pour valider les systèmes d'effarouchement installés sur le Bras de la Plaine

- Le programme "Life+ BiodivOM" de sauvegarde du tuit-tuit suit son cours ; un séminaire organisé au Parc national de la Réunion à la mi-novembre, regroupant les divers partenaires des DOM, la LPO et le Parc national a permis d'échanger et de faire un point d'avancement sur les divers projets

- Le projet Feder pour l'étude de faisabilité de réintroduction de la perruche verte des Mascareignes se terminera en mars 2022. Après avoir consulté de très nombreux partenaires locaux, régionaux et nationaux, il a été présenté en séance plénière au Comité Eau et Biodiversité où il a été accueilli très favorablement

- Et de nombreux projets, études, comptages et baguages de divers oiseaux endémiques ou exotiques ont occupé les salariés et les bénévoles de la SEOR en 2021. Sans oublier, bien sûr le centre de soins où plus de 3500 oiseaux ont été recueillis ou soignés cette année. Enfin, nous sommes en train de concevoir avec la LPO la mise en place de refuges de biodiversité à l'image des refuges LPO de métropole.

Bref, le travail continue et la vie continue malgré le covid !!!

Merci pour le travail accompli en 2021 !

Bonne année 2022 à tous

Christian Leger - Président

Sommaire

- 2 Brèves
- 3 L'environnement local
- 4 Life Biodiv'OM
- 5 Education à l'environnement
- 8 Centre de soins
- 9 Dossier espèce
- 11 Etude Ornithologique



Portfolio



Oiseau-lunette Gris

Lieu : La Possession

Photographe : Nicolas Laurent

Appareil : Canon EOS 7D Mark II

Envoyer vos photos à : photos@seor.fr

Idées sorties pour les vacances Programme du Jardin Botanique de La Réunion

**Atelier confection de produits cosmétiques maison
avec Lucile Reboul, de « Goût et nature »**

- Le 6 janvier de 10 à 12 h - Adulte

**Ateliers de teintures naturelles avec Valérie Binet,
de « Nuances »**

Pour adultes ou enfants accompagnés à partir de
8 ans

- Le 6 janvier, soit de 10h30 à 12h, soit de
13h à 14h30

- Le 11 janvier, soit de 10h30 à 12h, soit de
13h à 14h30

Résa : nuance974@gmail.com ou [0692 01 37 63](tel:0692013763)

**Ateliers création de capteurs de rêve, avec Coline
Gagneret, de « Brin de Bambou »**

- Le 11 janvier, soit de 9h30 à 11h30 soit de
13 h à 15h

Pour adultes ou ados ou enfants accompagnés à
partir de 7 ans

**Animation : les oiseaux du jardin, avec Lucile
Reboul, de « Goût et nature »**

- Le 12 janvier : atelier de 10h30 à 12h

Pour enfants de 6 à 12 ans

**Atelier réalisation de produit ménagers maison, avec
Lucile Reboul, de « Goût et nature »**

- Le 12 janvier : atelier de 13h à 14 h 30

Adultes

**Ateliers Vannerie sauvage, avec Coline Gagneret, de
« Brin de bambou »**

- Le 15 janvier, de 9h à 11h30

- Le 18 janvier, de 9h à 11h30

Pour adultes ou ados ou enfants accompagnés à
partir de 10 ans

Sauf précision, toutes les réservations se font à :
monique.paternoster@cg974.fr



**Vous êtes volontaire
pour adopter un NAC !**

Toute personne volontaire
souhaitant
devenir famille d'accueil,
doit dans un premier temps
être adhérent à la SEOR et
rencontrer
notre équipe.

Pour toutes informations contactez la SEOR



Développement durable à La Réunion : un bilan sur 20 ans peu reluisant.

La DEAL et l'INSEE ont récemment publié un document traçant le bilan de nombreux indicateurs relatifs au développement durable de l'île depuis 20 ans (*). Si le volet "Développement" est plutôt en progrès, le volet "Durable", autrement dit la préservation de notre environnement, soulève bon nombre d'inquiétudes. Sans entrer dans le détail des différentes analyses, nous nous permettons de citer ici quelques extraits des deux pages d'introduction du document.

• Les avancées sociales et économiques ont un impact environnemental : l'énergie consommée et les déchets produits par habitant augmentent. A cela s'ajoutent une population qui s'accroît et des déplacements qui continuent à se faire majoritairement en voiture. Ces besoins grandissants en électricité et en carburants génèrent une hausse de la consommation des énergies fossiles.

• Depuis 50 ans, les températures moyennes [à La Réunion] ont augmenté de près de 1 degré.



• A l'horizon 2023, l'électricité devrait provenir uniquement d'énergies renouvelables alors que la part de l'énergie renouvelable dans le mix électrique ne dépasse pas 38 % depuis 10 ans.

• L'agriculture biologique se développe timidement et reste moins implantée qu'en métropole

• La consommation individuelle [en eau potable] baisse mais le rendement des réseaux d'eau, déjà médiocre, se détériore.

• L'état des masses d'eaux superficielles et littorales se dégrade avec des ruptures importantes de continuité écologique de cours d'eau. Les récifs coralliens ne sont pas en bon état et leur situation se détériore depuis les années 1970.

• Actuellement, 44 % de la surface terrestre de l'île est protégée mais les pressions sont fortes, entre propagation des espèces invasives et extension de la tache urbaine.



On ne peut qu'être frappé par le décalage entre ces constats et les discours plein de bonnes intentions des élus de nos collectivités locales de tout bord depuis 20 ans, dont certains n'ont pas hésité à pavaner dans des conférences internationales sur l'écologie ou le climat en vantant l'exemplarité du "modèle réunionnais".

Terminons tout de même par une note positive, toujours extraite de ce document : "Le milieu associatif est en plein essor, avec un tiers des jeunes faisant régulièrement du bénévolat."

La SEOR confirme cette tendance très marquée dans son activité depuis quelques années (voir un article sur ce sujet dans le chakouat n° 69). Manifestement, de plus en plus de citoyens estiment qu'il n'est plus possible d'attendre des solutions-miracle des institutions, mais que chacun doit tenter d'agir à son niveau, individuellement ou collectivement. On ne peut que se féliciter d'un tel état d'esprit, qui nous permet de rester optimistes pour les années à venir.

(*) Objectif du développement durable à La Réunion
- Analyse de l'évolution des indicateurs depuis 20 ans - http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/deal-insee_itdd-reunion_final_bd.pdf

Nicolas Laurent

Séminaire BIODIV'OM du 15 au 17 Novembre

Le Parc National de la Réunion a accueilli l'ensemble des organismes prenant part au Life BIODIV'OM à la Plaine des Palmistes. Ce fut l'occasion pour chacun-e-s de présenter l'avancement et les problèmes techniques rencontrés pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Life.



Pour l'équipe Tuit-Tuit, c'est Erwan qui s'est chargé de présenter les rapports de la génétique et de la CMR dans la conservation de l'Echenilleur, tandis que Damien s'est occupé des actions de lutte contre nos amis les rats et chats. Les présentations des collègues des autres Outre-Mer permettent de faire des parallèles avec nos actions et d'avoir déjà des retours d'expériences sur certaines techniques mises en place, je pense par exemple à l'utilisation des pièges A24 par le GEPOMAY dans les mangroves, avec l'apparition de rouilles et autres problèmes dus à l'humidité. Nous avons-nous même prévu d'utiliser ces pièges sur le Massif de la Roche-Ecrite. Ce n'est certes pas une mangrove mais l'humidité y est bien présente comme le savent nos bénévoles. Ces mêmes pièges sont aussi utilisés par Le Parc Naturel Régional de la Martinique pour protéger le Moqueur Gorge Blanche mais pas à la même échelle (10 pièges).

Autres que les interventions techniques programmées, ce sont surtout les discussions en Off entre les partenaires qui permettent d'enrichir les échanges et de trouver des solutions à des problèmes communs et de partager nos expériences.

Une sortie « terrain » a également été organisée pour faire découvrir à nos collègues et financeurs l'habitat de notre Tuit-Tuit et les actions de conservation mises en œuvre par l'équipe de la Roche-Ecrite et ses bénévoles, notamment par l'un de nos chef de brigade qui a fait le déplacement pour l'occasion: Fred Claude, encore merci à lui !

En complément de ces interventions et rencontres, c'est l'occasion pour la LPO et la Commission Européenne de vérifier que nous respectons bien les engagements que nous avons pris pour atteindre les objectifs de ce Life + BIODIV'OM. Nous sommes sur la bonne voie pour les atteindre même si nous devons augmenter nos efforts sur certains aspects technico-financier.

Pour finir, lors de ce séminaire nous avons pu rencontrer Susana Saavedra «LA» spécialiste des Espèces Exotiques Envahissantes, en particulier le Merle Maurice, Martin Triste et la Perruche à Collier (3 espèces qui sont à peine présentes à La Réunion ?!) L'occasion pour elle de nous exposer sa vision de la situation des espèces invasives à La Réunion. Le constat est dramatique. Si rien ne change, le peu d'espèces endémiques et indigènes qui nous restent seront au Musée dans quelques années. Comme elle nous l'a répété maintes et maintes, il faut arrêter de réfléchir pour AGIR maintenant !

Gaspard Cellié

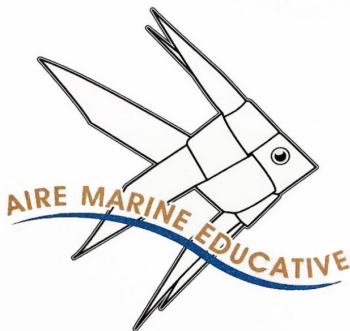


Briec COESSENS – Imagirun Médias »

Les Aires Marines Educatives

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une petite zone maritime littorale gérée par des élèves et leur enseignant de manière participative, pédagogique et éco-citoyenne. Le but est de sensibiliser les plus jeunes à la préservation du milieu marin, mais également de les inclure en tant qu'acteurs dans la démarche de protection de l'environnement en devenant eux même gestionnaires de cet espace et par la création d'un conseil des enfants pour la mer. Cette zone se situe généralement en face de leur école ce qui leur permet d'être proches du milieu. Ils doivent réaliser un état des lieux du site, acquérir des connaissances, définir des enjeux et des objectifs en lien avec leur AME et réaliser des actions en faveur de celle-ci.



Cette démarche s'adresse aux élèves de CM1 à la 3ème et se fait en lien direct avec les acteurs du milieu (pêcheurs et autres métiers de la mer, collectivités locales, scientifiques, associations d'usagers et de l'environnement).

C'est en 2012 que cette initiative a vu le jour grâce à des élèves de l'école primaire de Vaitahu (île de Tahuata aux Marquises) qui, en entendant des océanographes parler des richesses immenses que renfermait cet environnement ont voulu devenir eux même acteurs et responsables de leur propre aire marine protégée. Le projet a officiellement débuté en 2016 avec 8 écoles pilotes et compte aujourd'hui plus de 200 Aires Marines Éducatives en France Métropolitaine et dans les autres mers

Principaux acteurs et partenaires



Les principaux financeurs de cette démarche sont l'Office Français pour la Biodiversité et les parcs naturels marins, mais d'autres financeurs peuvent être impliqués dans le projet tels que les conseils régionaux et départementaux, les collectivités locales ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du

Logement (DREAL).

Les élèves sont les principaux acteurs de cette démarche mais l'enseignant n'est pas seul pour gérer le projet; il y a un référent qui fait partie d'une structure en lien avec la mer, qu'il s'agisse d'une association d'éducation à l'environnement, des agents d'un Parc naturel marin ou encore des services communaux chargés du littoral. C'est une personne qui accompagne l'école dans la mise en place puis la gestion de l'AME et qui gère la coordination entre l'Office Française pour la biodiversité et les différents intervenants partenaires souvent issus du milieu associatif.



Les objectifs d'une AME

Il y a trois piliers qui caractérisent les AME :

- Connaître la mer, les élèves acquièrent des connaissances sur le milieu marin
- Vivre la mer, ils font l'expérience de la mer en rencontrant des usagers et les professionnels qui vont leur transmettre un savoir intergénérationnel et culturel
- Gérer la mer, les élèves choisissent des actions et les réalisent.



Les objectifs sont toujours choisis par le conseil des enfants pour la mer* et doivent être sur le long terme. Le but est que les enfants prennent conscience de l'avenir de leur AME. Fixer des objectifs à long terme leur permet de se demander collectivement les changements qu'ils voudraient, notamment vis-à-vis des problématiques dans les prochaines années. Ce questionnement sur des échelles de temps long les oblige également à prendre de la distance dans l'espace. En effet, il faudra sortir de l'AME pour prendre en compte des phénomènes tels que le changement climatique, le développement du tourisme, l'urbanisation, la présence d'autres aires marines protégées adjacentes, etc. La définition des objectifs leur permet par la suite de choisir une ou des actions concrètes et réalisables (réalistes) sur l'année ou l'année suivante.

Les actions sont aussi choisies par le conseil des enfants* et permettent d'améliorer les pressions extérieures exercées sur le milieu en vue d'atteindre les objectifs à long terme.

Elles peuvent prendre toutes les formes et peuvent notamment viser à mieux connaître le patrimoine culturel ou naturel, sensibiliser la population ou à agir concrètement sur une menace environnementale ou une problématique identifiée sur l'AME. Une fois réalisées, ces actions sont évaluées pour savoir si elles ont porté leurs fruits (ou non !) que ce soit socialement (Ex : mise en place de panneaux) ou écologiquement (Ex : présence nouvelle d'une espèce).



Des AME à La Réunion ?

C'est en 2017 que la première AME de La Réunion voit le jour. Initié par Karine Pothin directrice de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion, c'est l'école de Saint-Leu centre qui est la première école pilote qui obtient le label.

Puis en 2019, avec un financement de l'OFB, la Réserve Marine recrute une Chargée de coordination et de développement des AME, Christelle Morel, qui permettra au projet de se développer en partenariat avec l'Académie de La Réunion et des Communes de la côte Ouest et de proposer à trois autres écoles de se joindre au projet : deux sur la commune de Saint-Paul (AME de l'Hermitage gérée par l'école de l'Hermitage et l'AME de la Saline les Bains gérée par l'école de Carosse) et une sur la commune de Trois-Bassins avec l'école de la Souris Blanche.

Enfin, en 2021, grâce au financement de l'OFB c'est l'école Olivier Payet d'Etang Salé qui rejoint le projet.



Ce ne sont pas moins de 16 partenaires différents qui participent activement au bon fonctionnement du projet et à l'éducation environnementale et culturelle de tous ces jeunes citoyens déjà prêt à protéger leur patrimoine.

Et la SEOR dans tout ça ?



La SEOR fait partie intégrante du projet puisqu'elle est partenaire éducative du projet AME à La Réunion depuis septembre

2019. Si nous sommes intégrés à ce projet, c'est parce que nous nous occupons aussi d'espèces marines, certes pas des poissons, ni les coraux, mais des oiseaux marins qui sont eux aussi impactés si leur milieu est dégradé.

Une animation toute spécifique à ce projet a été créée pour que les enfants puissent comprendre la corrélation qui existe entre leur zone protégée, leurs actions et le reste de l'écosystème marin notamment les oiseaux.

C'est donc quatre animations, dans les quatre classes responsables des AME qui avaient été prévues en avril 2020. Ça n'a malheureusement pas pu se faire, car il y eut le confinement. Heureusement, le projet est pluriannuel les animations ont donc été reportées en avril 2021 et cette fois elles ont eu lieu.

Trois interventions ont été réalisées avec les écoles de Saint-Leu Centre, Carosse de Saint-Gilles et Les Filaos à l'Hermitage.

Au programme, découverte des oiseaux marins nicheurs de La Réunion, acquisition de connaissances et réflexion sur les problématiques que rencontrent ces espèces, restitution à travers des activités et pour terminer, présentation et relâché de Pétrel de Barau en face de leur AME.



Mais l'intervention de la SEOR n'est qu'une goutte d'eau parmi l'océan, différentes interventions sont menées avec les classes, granulométrie de leur plage (RNM), lecture de paysage (RandoCroquis), exploration marine de leur AME (RNM), baptême de plongée (FFESSM), reconnaissance des espèces de poissons, coraux et autres êtres vivants du

lagon (RNM, Reef Check), reconnaissance des cétacés et problématique déchets (GLOBICE)... Autant d'apports de connaissance qui permettent aux élèves de gérer au mieux leur Aire Marine protégée.



Point de vue Anim' :

Ce sont trois classes, deux de CM2 et une de CM1, composées d'enfants motivés comme jamais à protéger leur petit bout d'océan et qui sont ravis de partager et d'échanger avec les partenaires et les intervenants, mais aussi avec la population, les élus, et même Thomas Pesquet (AME de Saint-Leu).



Autant dire que c'est un très beau projet que j'ai eu l'honneur de découvrir et d'enrichir un peu à mon échelle, un concept porté par des personnes motivées et passionnées et réalisé par des jeunes qui ont compris qu'eux aussi peuvent faire passer de bons messages et surtout qu'eux aussi en ont le pouvoir.



Documentaire sur les Aires Marines Educatives de La Réunion réalisé par Franck Grangette et Corinne Russo : <https://youtu.be/F25359R085A>

Partenaires financiers et éducatifs :

L'Office français de la biodiversité, l'Ifremer, l'Académie de La Réunion, le Territoire de la Côte Ouest (TCO), Ville de Saint-Paul, Ville de Trois-Bassins, Saint-Leu, ville d'émotions, l'école de Carrosse à Saint Gilles les Bains, de l'Hermitage, de la Souris-Blanche à Trois Bassins et de Saint Leu centre, la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins et la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques de La Réunion, l'Office de l'Eau de La Réunion, l'association Globice Réunion, la SEOR, Reef Check France, Kélonia et le Centre d'Etude et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM), l'IRD projet Pareo, l'Aquarium de la Réunion, Dessin la mer (dessin aquatique) et "Randocroquis" avec Frédéric Martin (illustrateur), Laurent Kebz ("Déco Graff"), le Guide Peï : Clovis Etchandias, Decathlon Réunion et Cap Bourbon

Emmanuelle Ferrand

La Réserve Naturelle Marine de La Réunion :

Web : www.reservemarinereunion.fr

Facebook:

<https://www.facebook.com/reservemarinereunion>

***Conseil des enfants pour la mer :** Instance où les élèves gestionnaires de l'AME se réunissent pour discuter de leur site et de leurs projets pour celui-ci : définitions des objectifs en fonction du portrait du site, des actions à mettre en place pour les atteindre, et, des modalités d'évaluation de l'AME sur l'année. C'est un lieu de prise de décision participative où tous les élèves gestionnaires de l'AME peuvent s'exprimer.

Petites pattes deviendrons grandes



Le Samedi 12 Novembre Stéphanie, fidèle bénévole soigneuse au centre de sauvegarde assure la permanence pour prendre soin de nos pensionnaire. Elle m'appelle et me demande d'aller chercher un jeune Butor chez les pompiers de Saint-Denis. En arrivant sur place... SURPRISE, ce n'est pas un jeune mais un poussin de 3 jours maximum. Ses sauveteurs tout à fait conscients d'avoir trouvé une espèce protégée et très inquiets de son devenir nous contactent régulièrement pour prendre de ses nouvelles. Il grandit et grossit à vu d'œil, prend de l'assurance et tient de mieux en mieux sur ses pattes, il faisait à peine 50 grammes quand il a été pris en charge par le centre de sauvegarde.



Aujourd'hui un mois et demi plus tard et un kilo de poissons englouti le voici rendu à 220gr.

Il est à présent en volière à côté d'un congénère, ils prennent tous les deux beaucoup d'assurance et mangent toujours autant. Ils seront relâchés tous les deux en même temps très prochainement.

Quel bonheur de faire grandir des oiseaux sauvages pour les relâcher dans la nature.

Sam



Fiche Espèce

Famille : **Ardéidés**

Nom Scientifique : ***Butorides striatus***

Nom Commun : **Héron strié, Héron Vert**

Nom Créole : **Butor**

Identification : **Sexes semblables. Tête noir avec de grande plumes à l'arrière. Le dos, les ailes et la queue sont gris vert sombre. La gorge et le ventre sont blanc grisâtre. Bec noir et pattes oranges.**

Dans la nature : **de taille moyenne, au vol le cou est rentré.**

Chant : **généralement silencieux, il émet parfois un cri grinçant « truek » quand il est dérangé.**

Habitat : **Présents sur toute l'île, prêt des étendus d'eau douce, embouchures de rivière et bord de mer**

Reproduction : **De septembre à Mars. Nid grossier en plateforme, proche de l'eau, parfois en colonie. 2 à 4 oeufs vert pâle.**

Régime Alimentaire : **Piscivore, Insectivore et petit vertébrés**

Statut : **Indigène de La Réunion, Protégé. Présent sur partiquement tout les continents sauf l'Europe.**

La Salangane des Mascareignes



Salangane des Mascareignes - Yabalex

Parmi les oiseaux de La Réunion, il existe une espèce particulièrement étonnante, bien qu'assez peu connue du grand public et pas forcément très spectaculaire au premier abord : la Salangane des Mascareignes (*Aerodramus francicus*).

Les Salanganes et Martinets appartiennent à la famille des Apodidae. Cela représente 19 genres et 106 espèces cosmopolites, exploitant des habitats divers, mais rarement très éloignés de l'eau. Il s'agit d'oiseaux de taille petite à moyenne (9-25 cm), aux ailes longues et étroites. Le nom de la famille, comme celle de l'ordre, dérive du grec : "sans pieds". De fait, les pattes très courtes avec des doigts forts et griffes saillantes, ne permettent pas de marcher au sol, mais uniquement de s'accrocher à des supports, habituellement rocheux.

Leur alimentation consiste essentiellement en des insectes et araignées, la plupart du temps chassés en vol.

Bien que souvent confondues avec des Hirondelles (Le nom créole est d'ailleurs "Zirondelle"), notamment en raison d'une façon de voler et de s'alimenter similaire, ces groupes ne sont pas du tout des parents proches dans l'arbre de l'évolution des espèces. Des individus ressemblant à des Martinets ont été découverts dans des sédiments de l'Eocène et de l'Oligocène et remonte donc à 30 à 40 millions d'années. Or les premiers Passereaux (dont font partie les Hirondelles) sont apparus eux à la fin de l'Oligocène, il y a environ 25 millions d'années, c'est à dire environ 10 millions d'années après les Apodidae.

La Salangane des Mascareignes, présente uniquement à Maurice et à La Réunion, est un oiseau d'apparence assez banale : une dizaine de centimètres de longueur pour 20 cm d'envergure, et un poids d'une dizaine de grammes. Sa teinte générale est très terne : blanchâtre à brune selon les parties du corps. Le bec est très court, et les

pattes quasi inexistantes. Les ailes sont étroites en forme de faucille. Bref, rien de bien spectaculaire à première vue.

Mais entrons un peu plus dans l'intimité de cette espèce.

Première caractéristique digne d'admiration : elle passe ses journées en vol, se déplaçant partout sur l'île souvent en petits groupes, sans jamais se poser sur aucun support (arbre, sol, etc). Sa façon de s'alimenter est, toute proportion gardée, comparable à celle de ... la Baleine bleue ! En effet, elle se nourrit exclusivement de "plancton aérien", c'est à dire de petits insectes, qu'elle capture en volant, le bec grand ouvert. Son vol est d'une agilité et d'une nervosité inégalées parmi les autres oiseaux réunionnais (si ce n'est avec l'Hirondelle de Bourbon), à tel point qu'il est souvent difficile de la suivre aux jumelles.

Alors que pour la plupart des oiseaux, le nid n'est pas "sa maison" où l'oiseau dort, mais juste un réceptacle temporaire pour les oeufs et les poussins, la Salangane regagne son nid chaque soir, au coucher du soleil. Elle s'y accroche à l'aide de ses griffes puissantes, et c'est le seul endroit où elle daigne se poser.

Mais elle n'est pas seule. Les nids sont souvent regroupés en colonie de quelques couples à plusieurs milliers. Et c'est là qu'on entre dans le domaine le plus fascinant de cet oiseau.



Nids de Salanganes fixés au plafond d'un tunnel de lave -
Nicolas LAURENT

Ces colonies, dont les nids constituent parfois des amas compacts, sont établies dans des cavernes ou des tunnels dont l'obscurité peut être totale. Or la Salangane étant un oiseau diurne, avec une vision adaptée à la lumière du jour, comment peut-elle circuler dans des tunnels de lave, puis y retrouver son nid ? Comment peut-elle éviter les obstacles fixes ou ses congénères ? Grâce à une capacité extrêmement rare chez les oiseaux :

l'écholocation. A l'instar des chauves-souris ou de certains cétacés, elle émet des séries de "clics" et analyse leur écho pour reconstruire mentalement son environnement. Alors que les Chauves-souris utilisent exclusivement les ultrasons, les "clics" des Salanganes se situent en partie dans le spectre audible, et peuvent donc être entendus par l'oreille humaine à proximité des colonies. L'agilité et la rapidité de leur vol, qu'elles conservent lorsqu'elles circulent dans ces tunnels, est d'autant plus stupéfiante qu'elles n'ont alors plus aucune visibilité oculaire !

Ecoutez les "clics" d'écholocation : <http://www.seor.fr/mp3/AerodramusFrancicusEcholocationNicolasLAURENT.mp3>

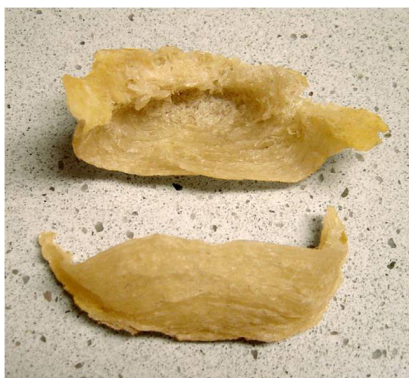
Venons-en au nid en lui même, à présent. Les nids sont construits sur les parois verticales ou les plafonds des cavernes. Ils sont composés de salive translucide, en proportions variables selon l'espèce de Salangane. En ce qui concerne la Salangane des Mascareignes, la salive est essentiellement présente sur la partie collée au support. Le reste est surtout constitué de mousses et de lichens, notamment l'Usnée Barbue (*Usnea barbata*) qu'elle peut aller récupérer (à la volée, bien sûr) quasiment fil par fil à de nombreux kilomètres de son site de reproduction.



Nid de Salanganes des Mascareignes et *Usnea barbata* -
Nicolas LAURENT

Les nids de certaines espèces de salanganes sont malheureusement très recherchés pour leur prétendues vertus gastronomiques, médicinales, ou aphrodisiaques. En particulier les nids de *Aerodramus maximus* et surtout de *Aerodramus fuciphagus*, espèce asiatique dont le «nid blanc», est presque uniquement composé de salive.

Nid de *Aerodramus fuciphagus*-
Wikipedia



Bien que très pauvre en salive, la Salangane des Mascareignes n'échappe malheureusement pas à cette convoitise, à Maurice comme à la Réunion. Certaines colonies sont ainsi détruites à coup de perches par des braconniers, malgré le statut d'espèce protégée. Cela peut être bien sûr dramatique si une reproduction est en cours. Cela oblige également les Salanganes à reconstruire de nouveaux nids, avec toute la dépense énergétique que cela implique. Enfin, s'il est trop récurrent, le dérangement peut les obliger à quitter le site et à devoir en rechercher un autre.

Or les sites adaptés aux exigences si particulières de cette espèce ne sont pas faciles à trouver, d'autant plus que l'Homme occupe désormais une partie importante d'île, y compris certains tunnels à des fins de loisir (spéléologie...). D'une manière assez inattendue et heureuse, la Salangane a tout de même réussi à s'adapter, en colonisant parfois certains ouvrages anthropiques (ponts, galeries artificielles, bâtiment clos, etc.), pourvu qu'ils soient exempts de dérangement régulier.



Colonie de Salanganes des Mascareignes dans le dégraveur d'un captage d'eau - François-Xavier COUZI.

Malheureusement la cohabitation n'est pas toujours harmonieuse, surtout lorsque l'Homme souhaite transformer ou détruire ces ouvrages, et qu'il se heurte alors aux interdictions relatives à la conservation des espèces protégées... La SEOR est bien sûr extrêmement vigilante sur ce type de situation. Au vu de ces capacités qui viennent d'être exposées, on peut concevoir que la disparition d'un animal aussi extraordinaire serait une bien triste perte pour la biodiversité Réunionnaise et mondiale.

Nicolas Laurent

Si vous souhaitez lire un autre article sur la Salangane avec de belles photos cliquez ici :

<http://faune-reunion.com/blog/la-salangane-des-mascareignes-une-merveille-de-la-nature/>
Blog de Yabalex !!!

Etude participative sur l'amélioration des connaissances sur la Gallinule poule-d'eau et sur le Héron strié à La Réunion : effectif, distribution et reproduction.

Introduction



Les connaissances sur les oiseaux terrestres indigènes de La Réunion demeurent encore lacunaires et ne permettent pas d'évaluer correctement leur état de conservation. Le programme d'études « ATeN RUN » (Avifaune Terrestre Nicheuse de La Réunion) lancé en 2020 avait pour objectif de combler ce manque de connaissances en se focalisant sur les principaux critères utilisés par l'IUCN, à savoir, leur distribution spatiale, leur taille de population et leur tendance populationnelle.

Parmi les espèces prises en considération dans ce programme d'actions, figurent le Héron strié (*Butorides striata*) et la Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus pyrrhorrhoa*).

A l'heure actuelle, deux tentatives d'estimation des effectifs ont été réalisées chez ces deux espèces indigènes terrestres. La première date des années 1980 (Barré, 1983 ; Barré & Barau, 1982) où les auteurs avaient estimé l'effectif total de Gallinules poule-d'eau à 150 individus, contre 40 individus (10 à 20 couples) de Hérons striés. La seconde a eu lieu en 2012, lors de recensements menés dans le cadre de la définition des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), et fait état de 90–110 couples de Gallinules Poule-d'eau contre 100 à 120 couples de Hérons striés (SEOR, 2012).

Si ces deux espèces natives de l'île sont inféodées à des milieux aquatiques spécifiques (étangs, mares, embouchures de rivières, ravines, etc.), elles adoptent des mœurs de vie assez discrètes nécessitant la mise en place d'un protocole spécifique qui avait pour objectifs :

- 1) Estimer la taille minimale des populations de Hérons striés et de Gallinules poule-d'eau résidentes sur l'île ;
- 2) Evaluer leur distribution spatiale ;
- 3) Affiner leur phénologie de reproduction/nidification.

Cette étude a donc été réalisée par le biais d'une enquête de « sciences participatives » permettant d'accroître considérablement le réseau d'observateurs, et ainsi de couvrir un maximum de

sites favorables susceptibles d'accueillir l'une et/ou l'autre de ces deux espèces sur une durée jugée suffisamment courte pour éviter les déplacements des individus entre sites, et de ce fait, limiter au maximum les doubles comptages.

Plan d'échantillonnage et protocole

Les sites à prospecter ont été définis sur la base des zones de présence historiques des deux espèces et des données cartographiques de cours d'eau (permanent ou intermittent), de mares, de stations d'épuration et de zone d'estran. 50 sites ont ainsi été identifiés dans le cadre de l'étude (figure 1). Les participants à l'étude devaient prospecter le long des zones d'eau et dénombrer les individus de chacune des deux espèces qu'ils détectaient au cours d'une recherche active réalisée tôt le matin ou en fin de journée mêlant écoute et recherche visuelle. Des critères d'âge et de reproduction devaient être signalés en cas de présence. Enfin, ce recensement devait être réalisé à deux reprises, en janvier et en mars 2021.

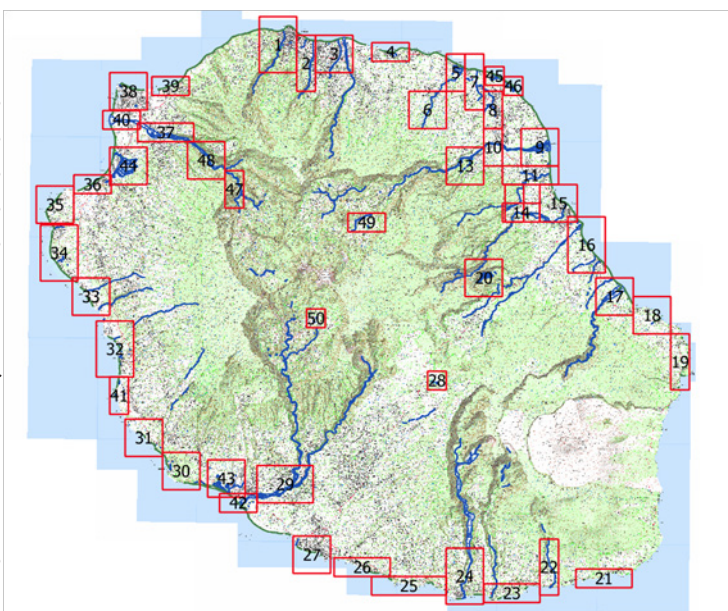


Figure 1 : sites identifiés pour le recensement des hérons et poules d'eau

L'étude de la répartition et de la phénologie de reproduction s'est basée sur les données collectées depuis 2002 sur le site de science participative faune-réunion. Dans un premier temps, la localisation des données a permis de construire des cartes de distribution sur la base d'un maillage de 1 km². Dans un second temps, le code atlas (indice de reproduction) associé aux données a permis de réaliser des graphiques précisant la phénologie des espèces au cours d'une année civile.

Ce travail a été conduit par Noémie Disko, stagiaire volontaire en licence 3 d'écologie et de biologie des organismes de l'université de Poitiers.

Résultats

Effectifs :

Lors de l'étude, 25 participants ont contribué au comptage de janvier prospectant 42 des 50 sites identifiés (84%) et 23 ont pris part à celui de mars où 46 sites ont été inspectés (92%).

Le nombre minimum de Gallinules poule d'eau et de Hérons striés dénombrés est de respectivement 252 et 114 individus (comptage de mars) et le nombre maximum est de respectivement 278 et 141 individus (comptage de janvier) (tableau 1). Si l'on prend en compte le nombre maximum d'individus détectés pour chacun des sites lors du premier ou du deuxième comptage, l'effectif maximum dénombré chez la Gallinule et le Héron atteint respectivement 324 et 180 individus.

Au sein des grands étangs côtiers, 16 hérons striés

	BUTORIDES STRIATA			GALLINULA CHLOROPUS		
	ADULTE (min)	JEUNE/IMM (min)	TOTAL	ADULTE (min)	JEUNE/IMM (min)	TOTAL
COMPTAGE 1 (09/01/2021 au 03/02/2021)	42	11	141	92	17	278
COMPTAGE 2 (05/03/2021 au 31/03/2021)	38	8	114	85	32	252

Tableau 1 : résultats du recensement héron et poule-d'eau

et 75 Gallinule poule-d'eau ont été dénombrés sur l'étang de Saint-Paul, un héron et 6 poules d'eau sur l'étang de Bois-Rouge et 19 poules-d'eau et 18 hérons ont été comptabilisés sur l'étang du Gol.

Distribution :

La distribution spatiale et altitudinale de la Gallinule poules d'eau s'avère bien plus étendue que ce qui pouvait être dit à l'époque par Barré (Barré, 1983). Nous avons pu montrer que cette espèce pouvait être observée jusqu'à 1694 m. Néanmoins, malgré quelques données en altitude, elle se retrouve plutôt dans les étangs et ravines de basse altitude (figure 2).

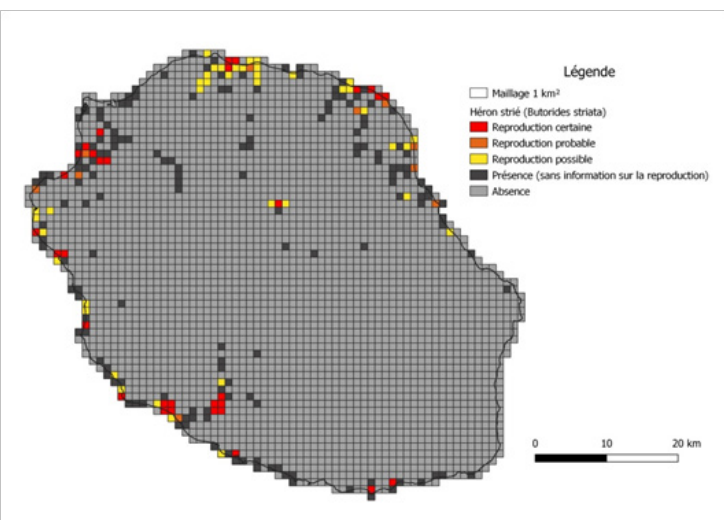


Figure 2 : carte de distribution du héron strié

Pour ce qui est de la distribution du Héron strié, l'espèce se retrouve dans les différents points d'eau littoraux, dans les étangs et les principaux cours d'eau de l'île. Elle est capable de remonter assez loin dans les terres par l'intermédiaire des cours d'eau mais reste en moyenne observée à une quarantaine de mètres d'altitude aux regards des observations collectées (figure 3).

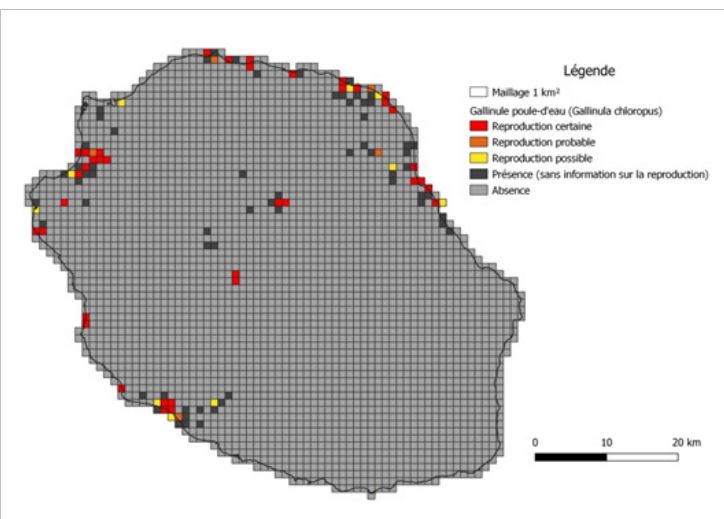


Figure 3 : carte de distribution de la Gallinule poule-d'eau

Phénologie de reproduction :

La période de reproduction du Héron strié et de la poule-d'eau s'étale sur toute l'année, signifiant que ces deux espèces peuvent nicher tout au long de l'année sur l'île de La Réunion (figure 4 et 5). Les observations recueillies indiquent néanmoins un pic de nidification entre septembre et février pour le Héron strié et de septembre à mars pour la Gallinule poule-d'eau.

Ainsi comparée aux études antérieures, leur période de reproduction reste partiellement inchangée. Par ailleurs, celle de la poule d'eau apporte plus de précisions. Comme énoncé par Barré (Barré, 1983), celle-ci était observée dans les environs de juillet à décembre.

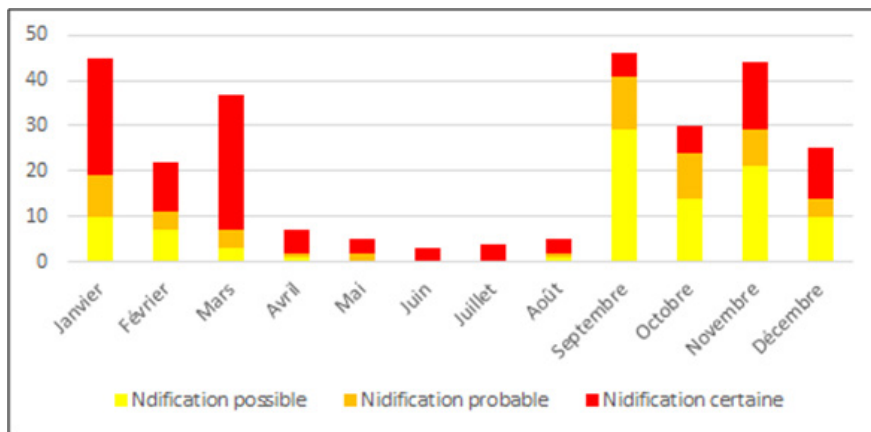


Figure 4 : nombre d'observations par type de comportement (nidification possible, probable ou certaine) du Héron strié selon les mois de l'année

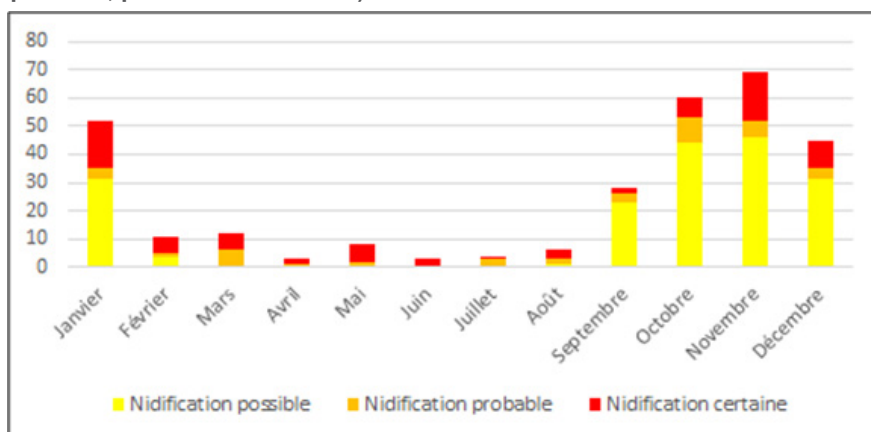


Figure 5 : nombre d'observation par type de comportement (nidification possible, probable ou certaine) de la Gallinule poule-d'eau selon les mois de l'année

CONCLUSION

Cette étude basée sur un protocole de science participative a permis d'estimer à minimum 324 individus de Gallinules poule-d'eau et 180 individus de Hérons striée les tailles de population respective de ces deux espèces d'oiseaux d'eau aux mœurs discrètes indigènes de l'île de La Réunion. Bien que ces effectifs soient similaires voir supérieurs aux précédentes estimations, ils ne permettent pas d'indiquer une tendance populationnelle. Seule la réplication sur le long terme de ce type de protocole permettra de constater une évolution dans la dynamique de ces populations.

Cette dynamique sera par ailleurs tributaire de la bonne préservation des zones de reproduction de ces deux espèces, reproduction qui se limite à certaines zones géographiques de l'île dont les principaux étangs et mares.

Enfin, l'implication des bénévoles et des agents de la réserve naturelle nationale de l'étang de Saint-Paul a été indispensable dans la mise en œuvre de cette étude et le sera à l'avenir si cette étude devait être répliquée. C'est pourquoi, de sincères remerciements sont adressés à l'ensemble des personnes qui se sont impliquées dans la mise en œuvre du protocole et la collecte des données.

Pierrick Ferret

VOUS AUSSI PARTICIPEZ

Etre adhérent à la SEOR c'est soutenir financièrement et surtout moralement les actions de l'association en faveur d'une meilleure protection et conservation du patrimoine naturel de La Réunion.



ETRE ADHERENT A LA SEOR :

- Cela permet de recevoir chaque trimestre la lettre d'information, d'être informé, d'assister à une conférence et aux sorties sur le terrain. Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
- Cela permet de recevoir mensuellement la Newsletter de la SEOR
- Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux et d'espaces ...
- Cela permet d'être informé de l'actualité ornithologique et des enjeux environnementaux qui concernent les espèces de La Réunion.
- Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
- Cela permet de questionner les permanents sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux.
- Cela permet beaucoup d'autres choses... A vous de les solliciter !!!

VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER ENCORE PLUS DANS LES ACTIVITÉS DE LA SEOR :

- ☐ Proposer de devenir Membre du Conseil d'Administration pour la prochaine A.G.
- ☐ Devenir Bénévole, par exemple, aider l'équipe pour le sauvetage des pétrels....
- ☐ Devenir Observateur, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

BULLETIN D'ADHÉSION (à joindre au règlement)

Nom : Prénom : Profession (facultatif) :

Adresse : Code Postal :

Ville :

Téléphone : Email :

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle : par mail ☐ ou par courrier postal ☐

Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chômeurs: 10 € / an)..... ☐
- Membre actif (20 € / an)..... ☐
- Adhésion familiale (20 € / adulte + 2 € / enfant)..... ☐
- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an)..... ☐

Nbre d'adultes adhérents : Nbre d'enfants adhérents : Age des enfants :

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui ☐ ou non ☐

Type de règlement : par chèque ☐ ou en espèce ☐



Société d'Études
Ornithologiques
de La Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL : 0262 20 46 65

www.seor.fr

contact@seor.fr